



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 juin 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 juin 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 juin 2005

**Aménagement d'une fontaine intégrant une oeuvre d'art avenue de  
Paris / rue Terraudière - Autorisation de signer les marchés de  
travaux**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoints :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

**Excusés :**

***Adjoints :***

Mlle Fabienne RAVENEAU

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Dominique GUIBERT, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2005**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Lors de la réflexion sur la valorisation esthétique de l'aménagement de l'Avenue de Paris, il a été décidé de réaliser une fontaine intégrant une oeuvre d'art au centre du carrefour de la rue Terraudière qui marque une entrée sur la place de la Brèche. Le choix de l'oeuvre, entériné par la Commission Culture, s'est porté sur une sculpture contemporaine en bronze représentant deux personnages et d'une hauteur de 2,50 m. Les éléments de fontainerie comprennent également des jeux d'eau et une mise en lumière.

La maîtrise d'oeuvre de ce projet a été confiée à M. LLORCA, consultant fontaines, dont l'avant-projet conçu en lien avec l'artiste a été validé.

Aussi, les marchés de travaux à venir ont fait l'objet d'une procédure de consultation par appel d'offres.

La commission d'Appel d'Offres du 30 mai 2005 a déclaré infructueux le lot n°1 « Construction d'un local technique enterré et d'un bassin avec étanchéité et revêtements ». Une nouvelle consultation sera lancée pour ce lot.

Pour le lot 2 « Fourniture et pose de matériels hydrauliques, des installations électriques, de la serrurerie et exécution des essais et réglages », la Commission d'Appel d'Offres du 7 juin 2005 a attribué le marché à l'entreprise EUROFONTAINES pour un montant estimatif de 28 962,31 € HT, soit 34 638,92 € TTC, inscrit à l'acte d'engagement.

La dépense sera imputée au chapitre 83003001 - Fonction 8241 – Article 2128

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire, ou l'adjoint délégué, à signer le marché pour le lot 2 avec EUROFONTAINES pour un montant estimatif de 34 638,92 € TTC

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**